



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DÉVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

DJIBOUTI

Impulser la transformation de Djibouti
par la réforme de l'architecture financière mondiale





AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

DJIBOUTI

Impulser la transformation de Djibouti
par la réforme de l'architecture financière mondiale





Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© 2024 Banque africaine de développement

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENT

Le Rapport Pays 2024 sur Djibouti a été préparé au sein du Complexe du Chef Economiste et Vice-présidence chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances (ECVP), sous la direction et la supervision générale du Professeur Kevin C. Urama, Economiste en Chef et Vice-président, avec le soutien d'Amadou Boly (Assistant en Chef de l'Economiste en Chef) et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi (Assistante de Direction).

La préparation de ce Rapport a été dirigée par Désiré Vencatachellum, Directeur principal, Département des économies-pays (ECCE), avec Marcellin Ndong Ntah (Lead Economist, ECCE) en tant que Responsable de la gestion du projet, le soutien informatique d'Abir Bdioui (Consultante, ECCE), et le soutien administratif de Tricia Effe Baidoo (Assistante d'Equipe, ECCE). Le Rapport thématique de Djibouti a été rédigé par Khadidiatou Gassama, (Economiste pays principale, ECCE) sous la supervision de Marcellin Ndong Ntah, Lead Economist, ECCE pour l'Afrique de l'Est.

L'équipe remercie (i) l'Equipe-pays de Djibouti dirigée par Nnenna Nwabufu, Directrice Générale, pour l'Afrique de l'Est ; et Léandre Bassolé, Directeur Général Adjoint ; (ii) le Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche (ECMR), dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Responsable-direction ; (iii) le Département des pays en transition dirigé par Yero Baldeh, Directeur, (iv) le Centre africain de gestion et d'investissement en ressources naturelles, dirigé par Désiré Vencatachellum, Responsable-direction ; et (v) la Division des politiques macroéconomiques et de la soutenabilité de la dette dirigée par Anthony Simpasa, Chef de division ; pour leurs contributions.

Les données figurant dans ce Rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Babatunde Samson Omotosho, Directeur, avec une contribution significative de Louis Kouakou (Chef de la division des Statistiques économiques et sociales, Département des statistiques), Ben Paul Mungyereza (Chef de la division du Renforcement des capacités statistiques, Département des statistiques), Anouar Chaouch (Statisticien supérieur de la Division 1 du Département des statistiques) et Momar Kouta (Chargé supérieur des systèmes d'information statistique, de la Division 1 du Département des Statistiques).

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de : Kaouther Abderrahim-Ben Salah, (Economiste pays principale, de la Division 1 du Département des économies-pays) ; Attoumane Bacar Saindou, (Chargé principal de développement des capacités, de la Division 2 de l'Institut Africain de Développement) et Jean Marie Dabiré (Economiste pays en Chef, de la Division 2 du Département des économies-pays). Le Professeur Sylvain Eloi Dessy, Département d'économie, Université Laval - Canada a contribué, à titre d'évaluateur externe.

La couverture du rapport s'inspire d'une maquette générale réalisée par Laetitia Yattien-Amiguet et Justin Kabasele, du service des relations extérieures et de la communication de la Banque. La révision a été effectuée par le Département des Services Linguistiques de la Banque (TCLS), et la mise en page par Eighth Wonder.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
SIGLES ET ACRONYMES	VI
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	VII
INTRODUCTION GÉNÉRALE	VIII
1. PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE DJIBOUTI	1
Messages clés	1
Introduction	2
Section 1 : Performance de la croissance	2
Section 2 : Autres évolutions macroéconomiques et sociales	2
Section 3 : Perspectives macroéconomiques et risques	4
3.1 Perspectives macroéconomiques.	4
3.2 Risques et défis.	5
Section 4 : Options politiques pour favoriser une croissance forte et résiliente	5
2. BILAN DES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE DJIBOUTI	7
Messages clés	7
Introduction	8
Section 1 : Bilan des performances économiques et de la transformation de Djibouti	8
Section 2 : Transformation structurelle de Djibouti : moteurs, goulots d'étranglement, atouts	9
2.1 Transformation structurelle/économique	9
2.2 Analyse de la transformation structurelle à travers la décomposition de la productivité du travail	10
2.3 Croissance rapide des revenus et des emplois, incarnée par l'exportation de services : nouvelles données probantes	11
2.4 Facteurs permettant d'accélérer la transformation structurelle	12
2.5 Principaux obstacles à une transformation structurelle rapide	14
Section 3 : Financement pour accélérer la transformation structurelle de Djibouti	15
3.1 Stratégie de changement structurel dans le plan de développement national	15
3.2 Besoins et déficits de financement	15
3.3 Comblant le déficit de financement grâce à la mobilisation des ressources intérieures	15
Section 4 : Conclusion et recommandations de politiques	16
3. FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN DJIBOUTI: LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE	19
Messages clés	19
Section 1 : Introduction	20

Section 2 : Nécessité de réformer l'architecture financière mondiale	20
Section 3 : Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle de l'Afrique	21
Section 4 : Faire face à la dette de l'Afrique	23
Section 5 - Financer l'action climatique	25
Section 6 : Recommandations de politiques	26
BIBLIOGRAPHIE	27
ANNEXES	28

LISTE DES FIGURES

- Figures 2.1 :** Djibouti - Taux de croissance réel du PIB, comparé aux pays de l'Afrique de l'Est (RDGE) par décennie (en pourcentage)
- Figures 2.2 :** Djibouti - Taux de croissance réel du PIB par habitant, comparé aux pays de l'Afrique de l'Est (RDGE) par décennie (en pourcentage)
- Figures 2.3 :** Djibouti - Production par heure travaillée au cours de la période 2014-2024 (en USD)
- Figures 2.4 :** Estimation des besoins de financement annuels et du déficit de financement (en millions d'USD) pour accélérer la transformation de Djibouti d'ici 2030 et 2063
- Figures 2.5 :** Augmentation nécessaire du ratio des recettes fiscales au PIB pour combler le déficit de financement annuel estimé pour Djibouti

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau 1 :** Indicateurs macroéconomiques et sociaux

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 :** Indicateurs de viabilité de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (CGE)

LISTE DES ENCADRÉS

- Encadré 2.1 :** Impact du resserrement des conditions financières internationales (canaux de transmission)
- Encadré 2.1 :** Leçons des expériences réussies en matière de soutien à la croissance et à la transformation structurelle
- Encadré 2.3 :** Atouts potentiels et existants
- Encadré 2.4 :** Appui de la Banque à la transformation économique de Djibouti

SIGLES ET ACRONYMES

AVD	Analyse de viabilité de la dette
BAD	Banque africaine de développement
BIT	Bureau international du travail
BMD	Banque multilatérale de développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CDN	Contribution déterminée au niveau national
COP	Conférence des parties sur les changements climatiques
FDJ	Franc djiboutien
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FMI	Fonds monétaire international
FVC	Fonds vert pour le climat
GES	Gaz à effet de serre
IDH	Indice de développement humain
IFI	Institution financière internationale
INSTAD	Institut national de la statistique
ISSD	Initiative de suspension du service de la dette
OIT	Organisation internationale du travail
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petites et moyennes entreprises
PND	Plan national de développement
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
RDGE	Bureau régional de développement et de prestation de services pour l'Afrique de l'Est
SNCC	Stratégie nationale sur les changements climatiques
SNEV	Stratégie nationale d'économie verte
UC	Unité de compte
USD	Dollar des États-Unis d'Amérique

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les perspectives économiques à court et moyen terme pour Djibouti sont favorables. Le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 6,2 % en 2024 et à 6,6 % en 2025. La croissance du PIB du pays est supérieure à la croissance moyenne du PIB en Afrique de l'Est, projetée à 4,9 % en 2024 et à 5,7 % en 2025. Au titre des réformes structurelles, la mise en œuvre de la stratégie de réformes des finances publiques 2024-2029 permettra d'améliorer la gestion des finances publiques et l'allocation des ressources. Les perspectives de croissance pourraient être rendues incertaines par des facteurs orientés à la baisse. En effet, la croissance escomptée pourrait pâtir des difficultés de remboursement de la dette publique extérieure, ainsi que du ralentissement du trafic portuaire du fait d'événements géopolitiques générateurs d'effets négatifs, comme un retour de l'instabilité en Éthiopie, et/ou de l'intensification des tensions en mer Rouge. La poursuite du renforcement de la gestion de la dette et la diversification des sources de la croissance pourraient atténuer les risques susvisés.

La transformation structurelle a été lente. Les services ont représenté en moyenne annuelle 83 % de la valeur ajoutée pendant la période 2004-2023, avec une prédominance du commerce. Pendant cette période, les activités manufacturières ont représenté environ 3 % de la valeur ajoutée. L'accélération de la transformation structurelle de Djibouti nécessitera une mobilisation substantielle des ressources intérieures. Le pays devra accroître le ratio de ses recettes fiscales au PIB d'environ 6 % pour financer sa transformation structurelle dans le cadre des ODD à l'échéance 2030. La mobilisation de ces recettes fiscales requiert des efforts soutenus pour améliorer la performance fiscale du pays. Le rôle du gouvernement sera déterminant dans la construction d'institutions solides pour accélérer la transformation structurelle et les changements profonds qu'elle induit. Les réformes structurelles devraient améliorer l'allocation des ressources et l'efficacité de la dépense publique et favoriser une urbanisation viable. Il s'y ajoute l'élaboration d'une politique industrielle des services fondée sur la technologie pour élever la productivité dans les activités du secteur tertiaire.

En vue de réussir sa transformation structurelle, Djibouti devrait mobiliser des ressources extérieures importantes. Toutefois, il apparaît que cette mobilisation risque d'être difficile. Selon la dernière analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2024, Djibouti est un pays en situation de surendettement. Dans ce contexte, il devrait renforcer la mobilisation des recettes fiscales. À cet égard, la création prévue d'un bureau des gros contribuables au sein de la Direction générale des impôts pourrait améliorer la collecte de l'impôt. Pour ce qui concerne le financement extérieur, l'accent doit être mis sur le recours aux financements concessionnels.

La réforme de l'architecture financière mondiale pourrait aider Djibouti et les pays africains en général à accéder à des financements à moindre coût. Le fait de donner aux pays en développement, d'Afrique en particulier, plus de poids dans les structures de gouvernance des institutions financières internationales contribuera à favoriser un accès plus équitable aux financements pour tous les pays, y compris Djibouti.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1 Après la publication de l'édition 2024 du rapport sur les Perspectives économiques en Afrique de la Banque au mois de mai 2024, sur le thème « Impulser la transformation structurelle par la réforme de l'architecture financière mondiale », les rapports pays présentent cette thématique avec une perspective nationale. La Vision Djibouti 2035 est le cadre stratégique de planification du développement de la République de Djibouti, qui traduit l'engagement du gouvernement en faveur de la transformation structurelle du pays. La Vision Djibouti 2035 vise ainsi à promouvoir une croissance économique forte, inclusive et durable, portée par la transformation structurelle et la diversification de l'économie, un accès aux services sociaux de base (eau potable, énergie, soins de santé) et la réduction des inégalités (de genre, spatiales, etc.).

Le rapport pays 2024 pour Djibouti comprend trois chapitres. Le premier chapitre vise à présenter une analyse des performances économiques du pays pour 2023, y compris des projections de croissance à moyen terme sur la période 2024-2025. Le deuxième chapitre porte sur les progrès récents de Djibouti en matière de transformation économique et présente ses principales caractéristiques sous le double angle d'une perspective historique et d'une perspective prospective. Les besoins de financement pour accélérer la transformation structurelle ont été estimés dans ce chapitre. Le troisième chapitre examine le financement extérieur dont le pays a besoin pour atteindre ses objectifs en matière de transformation structurelle tout en faisant face à la menace liée au changement climatique. À cette fin, le dernier chapitre s'appuie sur les besoins de financement estimés par la Banque pour accélérer la transformation structurelle et pour financer l'action climatique, et montre la nécessité de réformer l'architecture financière mondiale.

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE DJIBOUTI

1

MESSAGES CLÉS

La reprise de l'activité s'est fortement consolidée en 2023, avec une croissance du PIB estimée à 7,3 % contre 3,7 % en 2022, principalement tirée par le regain du commerce sous l'effet des activités portuaires et de la logistique. La dissipation de la hausse des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie a entraîné une baisse de l'inflation de 5,2 % en 2022 à 1,3 % en 2023. Le déficit budgétaire s'est replié de 1,4 % de PIB en 2022 à 0,5 % du PIB en 2023, principalement sous l'effet de la hausse des revenus budgétaires. La dette publique extérieure a augmenté, passant de 65,8 % du PIB en 2022 à 67,9 % du PIB en 2023. Selon les résultats de l'analyse de viabilité réalisée conjointement par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) en 2024, Djibouti est en situation de surendettement et sa dette est jugée insoutenable.

L'excédent du compte courant s'est renforcé de 17,9 % du PIB en 2022 à 21,2 % du PIB en 2023, du fait principalement de l'amélioration de l'excédent commercial. Les réserves de change se sont contractées de 7,3 à 5,1 mois d'importation (hors zone franche) entre 2022 et 2023, en raison du repli des avoirs extérieurs nets.

Le taux de pauvreté de la population est estimé à 39,0 % en 2022, contre 39,8 % en 2021, selon les données disponibles (Banque mondiale - 2022). Les disparités des revenus se traduisent par un coefficient de Gini estimé à 41,6 % en 2017.

Le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 6,4 % en moyenne annuelle sur la période 2024-2025. Le taux d'inflation devrait poursuivre sa tendance baissière, avec une projection moyenne annuelle d'environ 2 % sur la période 2024-2025, sur fond de ralentissement des prix internationaux. Le déficit budgétaire devrait continuer de se résorber, pour atteindre quasiment l'équilibre en 2024 (0,4 % du PIB) et en 2025 (-0,2 % du PIB). L'excédent du compte courant devrait être d'environ 20 % du PIB en 2024 et en 2025.

Les perspectives de croissance pourraient être rendues incertaines par des facteurs liés aux difficultés de remboursement de la dette publique extérieure. Il s'y ajoute le ralentissement du trafic portuaire du fait d'événements géopolitiques générateurs d'effets négatifs, comme un retour de l'instabilité en Éthiopie, et/ou de l'intensification des tensions en mer Rouge. L'atténuation des risques susvisés milite en faveur de la poursuite du renforcement de la gestion de la dette. En outre, la diversification des sources de croissance de Djibouti permettra d'atténuer les effets négatifs de la dépendance du pays à la conjoncture dans la région.

Introduction

Ce chapitre vise à présenter une analyse actualisée des performances économiques du pays pour 2023, y compris des projections de croissance à moyen terme sur la période 2024-2025. Il évaluera les tendances, entre autres, les principaux indicateurs macroéconomiques, les politiques budgétaires et monétaires et les changements dans les flux financiers nationaux et internationaux, les investissements et la dette publique. Le chapitre examinera également les principaux risques pesant sur les perspectives et proposera des options politiques pour favoriser une croissance forte et résiliente.

Section 1 : Performance de la croissance

La reprise de l'activité s'est fortement consolidée en 2023, avec une croissance du PIB estimée à 7,3 %, contre une performance de 3,7% en 2022. La croissance avait connu un repli de 4,8 % en 2021 en raison, principalement, de la diminution du trafic portuaire imputable au conflit du Tigré (Éthiopie) et à la sécheresse. La croissance du PIB en 2023 a été principalement tirée par le regain du commerce (+8,5) sous l'effet des activités portuaires et de la logistique. Il s'y ajoute le dynamisme du transport et des télécommunications (+8,4 %). La prédominance des services dans le taux de croissance se reflète dans la composition sectorielle. Ceux-ci ont représenté environ 85 % du PIB en 2023, suivis de l'industrie (14 %) et de l'agriculture (1 %). Du côté de la demande, la baisse progressive de l'inflation a favorisé le rebond de la consommation des ménages (+4,5 %) qui a impulsé la croissance du PIB. En outre, l'investissement (+4 %) et les exportations nettes de biens et services (+4,0%) ont aussi porté l'activité économique en 2023. En termes de composition, la consommation

finale a représenté environ 85,8 % du PIB en 2023, suivie de l'investissement (7,5 % du PIB) et des exportations nettes (6,7 % du PIB).

Section 2 : Autres évolutions macroéconomiques et sociales

Politique monétaire, taux de change et inflation. Djibouti continue d'appliquer une politique monétaire déterminée par un régime de caisse d'émission mis en place en 1949. Ce mécanisme de parité fixe de la monnaie nationale (franc djiboutien) face au dollar américain permet au pays de mieux contenir l'inflation et d'asseoir la confiance des investisseurs étrangers. Le taux d'inflation avait connu une accélération de 5,3 % fin 2022, contre 1,2 % fin 2021, sous l'effet de la flambée des prix des produits alimentaires. Il a reculé à 1,3 % en 2023 sur fond de ralentissement des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie. Le système bancaire djiboutien demeure globalement stable et solide, avec des liquidités abondantes, un taux peu élevé de prêts non productifs (4,3 % en 2022). En outre, le ratio de solvabilité s'est renforcé, passant de 14,1 % en 2021 à 16,8 % en 2022.

Finances publiques et dette publique.

Le déficit budgétaire s'est replié de 1,4 % de PIB en 2022 à 0,5 % du PIB en 2023, sous l'effet principalement de la hausse des revenus budgétaires. Cette tendance haussière a été impulsée par un quasi-doublement des dons (1,9 % du PIB en 2023 contre 1,1 % du PIB en 2022). Malgré cette évolution favorable, les finances publiques restent sous tension, en raison de la faible progression du taux de pression fiscale (estimé à environ 11 % du PIB en 2023). Dans le sillage de l'amélioration du solde budgétaire global, le solde de la balance primaire s'est renforcé en passant d'un déficit de -0,7 % du PIB en 2022 à un excédent de +0,5 % en 2023. Cette évolution met en évidence l'importance de

la charge d'intérêts de la dette (1 % du PIB en 2023). Pour financer le déficit budgétaire, le pays a eu recours aux financements extérieurs. Selon l'analyse de viabilité de la dette réalisée conjointement par le FMI et la Banque mondiale en 2024, la dette publique globale et extérieure de Djibouti a franchi le seuil de surendettement, et elle est insoutenable, notamment en raison des arriérés. Le stock des arriérés était d'environ 6 % du PIB à la fin juin 2023. La dette publique extérieure a été estimée à 67,9 % du PIB en 2023, contre 65,8 % du PIB en 2022, après 71,4 % du PIB en 2021.

Secteur extérieur : L'excédent du compte courant s'est renforcé, passant de 17,9 % du PIB en 2022 à 21,2 % du PIB en 2023, du fait principalement de l'amélioration de l'excédent commercial, passé de 7,4 % du PIB en 2022 à 10,9 % du PIB en 2023.

L'orientation géographique des échanges extérieurs du pays met en évidence le fait que l'essentiel des exportations djiboutiennes (48 % en moyenne annuelle sur la période 2020-2022) ont été destinées à l'Éthiopie. Sur la même période, à l'échelle du continent, plus de 90 % des ventes à l'étranger ont été destinées à l'Éthiopie. Sur la période 2020-2022, les importations sont venues principalement de la Chine (28 %), de l'Arabie saoudite (15 %) et des Émirats arabes unis (7 %). Les réserves de change se sont contractées de 7,3 à 5,1 mois d'importations (hors zone franche) entre 2022 et 2023, en raison du repli des avoirs extérieurs nets. En dépit de cette baisse, les réserves sont à des niveaux adéquats. Les financements extérieurs proviennent principalement des investissements directs, qui ont représenté environ 5 % du PIB en 2022 et en 2023.

Tableau 1 : Indicateurs macroéconomiques et sociaux

	2019	2020	2021	2022	2023 (e)	2024(p)	2025(p)
Taux de croissance du PIB	5,5	1,2	4,8	3,7	7,3	6,2	6,6
Inflation	3,3	1,8	1,2	5,2	1,3	1,7	2,0
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	-0,9	-2,3	-3,1	-1,4	-0,5	0,4	-0,2
Solde primaire (% PIB)	0,3	-1,7	-2,9	-0,7	0,5	1,2	0,5
Solde du Compte courant (% PIB)	21,2	11,3	25,0	17,9	21,2	20,0	19,6
PIB par habitant (USD)	2 980,8	2 917,8	3 051,2	3 283,2	3 792,2	4 019,9	4 307,9
Population totale (millions)	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1		
Espérance de vie à la naissance (ans)	63,1	62,7	62,3	62,9	63,7		

Source : Établi à partir des données du Département de la statistique de la BAD, avril 2024.

Évolutions sociales

Le taux de pauvreté de la population est estimé à 39,0 % en 2022, contre 39,8 % en 2021, d'après les données disponibles (Banque mondiale - 2022). Selon l'indice de développement humain du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Djibouti a été classé 171e sur 191 pays en 2022, dans la catégorie des

pays à faible développement humain. Selon les statistiques disponibles, le coefficient de Gini du pays s'établissait à 41,6 % en 2017 (Banque mondiale). En matière de sécurité alimentaire, durant la période mars à juin 2023, correspondant à la période de production des légumes, près de 250 000 personnes, soit 21 % de la population, étaient estimées en

insécurité alimentaire aiguë (Cadre intégré de classification de la nutrition - IPC). Cette proportion a été projetée pour la période de juillet à décembre 2023, généralement

caractérisée par une très forte chaleur, à environ 285 000 personnes, soit près de 24 % de la population.

Encadré 2.1 : Impact du resserrement des conditions financières internationales (canaux de transmission)

Le resserrement de la politique monétaire a eu des effets sur l'économie djiboutienne, principalement à travers l'inflation et le service de la dette. Le renforcement du dollar américain a amplifié les tensions inflationnistes résultant des fortes hausses des prix mondiaux des denrées alimentaires et de l'énergie, consécutives aux chocs multiples. Cette situation a conduit à l'accroissement du niveau général des prix de Djibouti de 5,3 % en 2022, contre 1,2 % en 2021, après 0,3 % en 2020.

Dans le contexte de la dette publique extérieure élevée du Djibouti (71,4 % du PIB en 2021), le resserrement de la politique monétaire aux États-Unis a contribué à alourdir le service de la dette ; car les taux d'intérêt de certains prêts, dont celui contracté pour le chemin de fer électrique reliant le pays à l'Éthiopie, étaient liés au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) (FMI 2019). Dans le contexte prévalant à la suite de l'expiration à fin 2021 de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD), le service de la dette a augmenté. À la fin juin 2023, les arriérés représentaient environ 6 % du PIB, dont 78 % dus à Exim Bank China, le principal prêteur du pays . Pour ce qui concerne le taux de change, le régime monétaire de la caisse d'émission, qui se fonde sur l'ancrage du franc djiboutien sur le dollar américain, permet au pays d'assurer sa stabilité monétaire et de contenir l'évolution des prix sur la base d'une double garantie : celle de la convertibilité intégrale de la monnaie nationale et celle d'un taux de change irrévocablement fixe.

Section 3 : Perspectives macroéconomiques et risques

3.1 Perspectives macroéconomiques.

Les perspectives économiques à court et moyen terme pour Djibouti sont favorables, grâce notamment au retour à la paix en Éthiopie. Le taux de croissance du PIB devrait s'établir à 6,2 % en 2024 et à 6,6 % en 2025. La croissance du PIB du pays est supérieure à la croissance moyenne du PIB en Afrique de l'Est, projetée à 4,9 % en 2024 et à 5,7 % en 2025. Elle est aussi supérieure à la croissance du PIB à l'échelle du continent projetée à 3,7 % en 2024 et à 4,3 % en 2025. En 2024, le dynamisme du commerce et des transports et communications, ainsi que le renforcement du sous-secteur de l'administration publique et de la défense, devraient impulser la croissance du point de

vue de l'offre. S'agissant de la demande, la consommation publique, l'investissement et les exportations nettes devraient être les principaux moteurs de la croissance. Pour ce qui concerne la composition sectorielle du PIB de 2024, les services occuperont la première place (83 %), suivis de l'industrie (15 %) et de l'agriculture (2 %). En termes de composition du PIB du côté de la demande, la consommation finale devrait représenter environ 86,1 % du PIB en 2024, suivie des exportations nettes (8,8 %) et de l'investissement (5,1 %). En 2025, du côté de l'offre, la croissance devrait être portée par la montée en puissance des transports et communications et du sous-secteur de l'administration publique et de la défense. Pour ce qui concerne la demande, les moteurs escomptés sont le renforcement de la consommation publique, ainsi que la vigueur de l'investissement et des exportations nettes. Comme en 2024, les

services seront prépondérants dans la composition sectorielle. Le taux d'inflation devrait poursuivre sa tendance baissière. Le ralentissement escompté des prix internationaux des produits alimentaires et de l'énergie devrait favoriser la baisse des prix intérieurs. L'inflation a été projetée à 1,7 % en 2024 et à 2 % en 2025. Le solde budgétaire devrait continuer de se résorber, pour devenir excédentaire en 2024 (+0,4 % du PIB) sous l'effet, principalement, de la baisse des dépenses courantes (enregistrée grâce à la légère contraction des dépenses sur les biens et services (5,2 % du PIB en 2024 contre 5,3 % du PIB en 2023) et des paiements d'intérêts (0,9 % du PIB en 2024 contre 1 % du PIB en 2023). Le solde budgétaire devrait connaître un léger repli devenir déficitaire (-0,2 % du PIB) en 2025, en raison de la double baisse du taux de pression fiscale et des dons. Le solde primaire devrait être excédentaire en 2024 (+0,5 % du PIB) et en 2025 (+1,2% du PIB). L'excédent du compte courant devrait être d'environ 20 % du PIB en 2024, du fait principalement de la détérioration de la balance des services et du repli de l'excédent commercial. Le solde du compte courant, bien qu'en repli en 2025, resterait excédentaire à 19,6 % du PIB, sous l'effet principalement du recul des services (de 6,9 % du PIB en 2024 à 6,1 % du PIB en 2025). La dette extérieure devrait baisser à 65,8 % du PIB en 2024. Le pays devrait recourir notamment aux financements extérieurs pour financer son déficit.

3.2 Risques et défis.

Les perspectives de croissance pourraient être rendues incertaines par des facteurs orientés à la baisse. Ainsi, les perspectives de croissance pourraient être assombries par un certain nombre de risques d'origine interne et externe. En effet, la croissance escomptée pourrait pâtir des difficultés de remboursement de la dette publique extérieure. Parmi les aléas internes figurent aussi les effets récurrents des changements

climatiques. Les risques externes sont liés au ralentissement du trafic portuaire consécutif à des événements géopolitiques générateur d'effets négatifs, comme un retour de l'instabilité en Éthiopie, et/ou à l'intensification des tensions en mer Rouge. Un facteur externe supplémentaire de détérioration est lié aux chocs multiples. L'atténuation des risques susvisés milite en faveur de la poursuite du renforcement de la gestion de la dette. À cet égard, les appuis techniques de la Banque, comme le projet d'appui à la soutenabilité de la dette approuvé en 2023, contribueront à placer la dette sur une trajectoire viable à moyen terme. La diversification des sources de croissance de Djibouti permettra d'atténuer les effets négatifs de la dépendance du pays à la conjoncture dans la région. L'élargissement de l'appareil de production requiert notamment l'amélioration de l'environnement des affaires, la baisse des coûts de production, comme ceux de l'énergie. Il s'y ajoute le renforcement des ressources humaines et, de façon plus globale, la mise en œuvre diligente des réformes structurelles.

Section 4 : Options politiques pour favoriser une croissance forte et résiliente

La politique budgétaire constitue le principal instrument d'ajustement de l'économie en cas de chocs. En effet, Djibouti continue d'appliquer une politique monétaire déterminée par un régime de caisse d'émission mis en place en 1949. Ce régime monétaire permet au pays d'assurer sa stabilité monétaire et de contenir l'évolution des prix sur la base d'une double garantie : celle de la convertibilité intégrale de la monnaie nationale et celle d'un taux de change irrévocablement fixe. Dans ce contexte, la politique budgétaire est le principal levier de la politique économique. Elle devrait mettre l'accent sur la poursuite de la maîtrise du déficit budgétaire et, de façon plus globale, de l'amélioration de la

Des stratégies hardies de mobilisation des ressources intérieures permettront de stimuler les recettes fiscales et de limiter le recours aux financements non concessionnels.

gestion des finances publiques. De façon spécifique, les actions prioritaires sont relatives au renforcement de la gestion de la dette, la mise en œuvre de la stratégie de réformes des finances publiques 2024-2029 et le renforcement du secteur privé.

Pour ce qui concerne le renforcement de la gestion de la dette, Djibouti devrait poursuivre ses efforts en matière de restructuration et limiter les risques budgétaires en renforçant la supervision des entreprises publiques. Des stratégies hardies de mobilisation des ressources intérieures permettront de stimuler les recettes fiscales et de limiter le recours aux financements non concessionnels.

Au titre des réformes structurelles, la mise en œuvre de la stratégie de réformes des finances publiques 2024-2029, qui est en cours de préparation, à la suite de l'évaluation du système de gestion des

finances publiques en 2023 suivant la méthodologie PEFA, permettra d'améliorer la gestion des finances publiques et l'allocation des ressources.

De même, les réformes pour le renforcement du secteur privé contribueront à élever la croissance du PIB et à la rendre plus résiliente aux chocs. Dans ce cadre, l'amélioration de la compétitivité économique par le biais de la réduction des coûts des facteurs de production, comme ceux de l'énergie, et l'atténuation des contraintes d'accès aux financements pour les entreprises devraient attirer les investissements directs étrangers (IDE). Ces derniers limitent la dette, du fait qu'il s'agit, pour l'essentiel, de flux non générateurs d'endettement. En outre, les IDE favorisent le développement des ressources humaines à travers le transfert de technologies et de compétences.

BILAN DES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE DJIBOUTI

2

MESSAGES CLÉS

L'économie djiboutienne a fait preuve de résilience aux chocs. La croissance du PIB, qui a été d'environ 0,5 % au cours de la décennie 1980-1989 et de 1,9 % pendant la deuxième décennie 1990-1999, a connu une accélération pour se hisser à 5,1 % pendant la période 2000-2009 et à 5,7 % pendant la période 2010-2020. Des politiques publiques d'investissement ambitieuses ont soutenu cette performance économique de Djibouti, qui a su tirer profit de sa situation géostratégique pour attirer des investissements. Dans ce contexte, le PIB par habitant a augmenté de 3,1 % en moyenne annuelle pendant la période 2000-2009 et a maintenu sa dynamique au cours de la décennie 2010-2019 (3,9 %), après une croissance négative de -1,3 % au cours de la décennie 1990-1999.

La transformation structurelle a été lente. La structure de l'économie djiboutienne est marquée par la prédominance du secteur des services dans la valeur ajoutée et l'emploi. Ce secteur a représenté en moyenne annuelle 83 % de la valeur ajoutée pendant la période 2004-2023. Pour ce qui concerne l'emploi, il a représenté une part de 93 % pendant la période 2004-2022. En outre, le redéploiement de l'emploi de l'agriculture vers le secteur secondaire a été limité. La part de l'emploi dans l'industrie a stagné (taux moyen annuel d'environ 13 % pendant la période 2010-2019).

Le rôle du gouvernement sera déterminant dans la construction d'institutions solides pour accélérer la transformation structurelle et les changements profonds qu'elle induit. Les réformes envisagées, notamment dans le cadre de la stratégie de réformes de la gestion des finances publiques 2024-2029, devraient améliorer l'allocation des ressources et l'efficacité de la dépense publique. Outre les changements sectoriels, la transformation va intensifier l'urbanisation, dont la viabilité rendra nécessaire la modernisation des zones rurales à travers la réalisation d'infrastructures économiques et sociales. La politique industrielle des services pourrait s'appuyer sur la technologie pour élever la productivité dans les activités du secteur tertiaire.

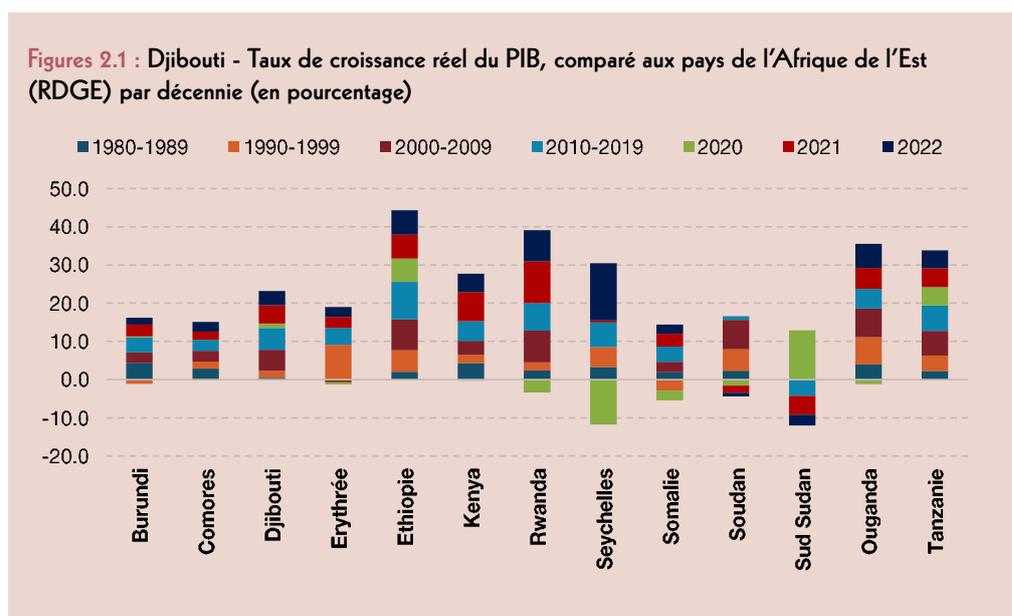
L'accélération de la transformation structurelle de Djibouti nécessitera une mobilisation substantielle des ressources intérieures. Les financements requis ont été estimés par la Banque à 333,06 millions d'USD par an jusqu'en 2030 (environ 8,4 % du PIB de 2023). Le pays devra accroître le ratio de ses recettes fiscales au PIB d'environ 6 % du PIB en 2030 et 1 % du PIB à l'horizon 2063 pour financer sa transformation structurelle. La mobilisation de ces recettes requiert des efforts soutenus pour améliorer la performance fiscale du pays.

Introduction

Ce chapitre vise à présenter un aperçu complet des progrès récents de Djibouti en matière de transformation économique dans un monde en mutation, à identifier ses principales tendances et décrire ses caractéristiques et estimer les besoins de financement pour accélérer la transformation structurelle. Il adoptera à la fois une perspective historique et une approche prospective en comparant la performance de Djibouti avec celle de l'Afrique et d'autres pays et tirer des enseignements pour l'avenir. Le chapitre 2 évaluera l'impact d'un large éventail de facteurs socio-économiques, financiers, de gouvernance et externes sur la transformation structurelle du pays, ainsi que les besoins et les déficits de financement. Cette analyse va permettre de mettre en évidence les forces et les handicaps principaux et d'orienter l'élaboration des politiques et les opportunités d'investissement.

Section 1 : Bilan des performances économiques et de la transformation de Djibouti

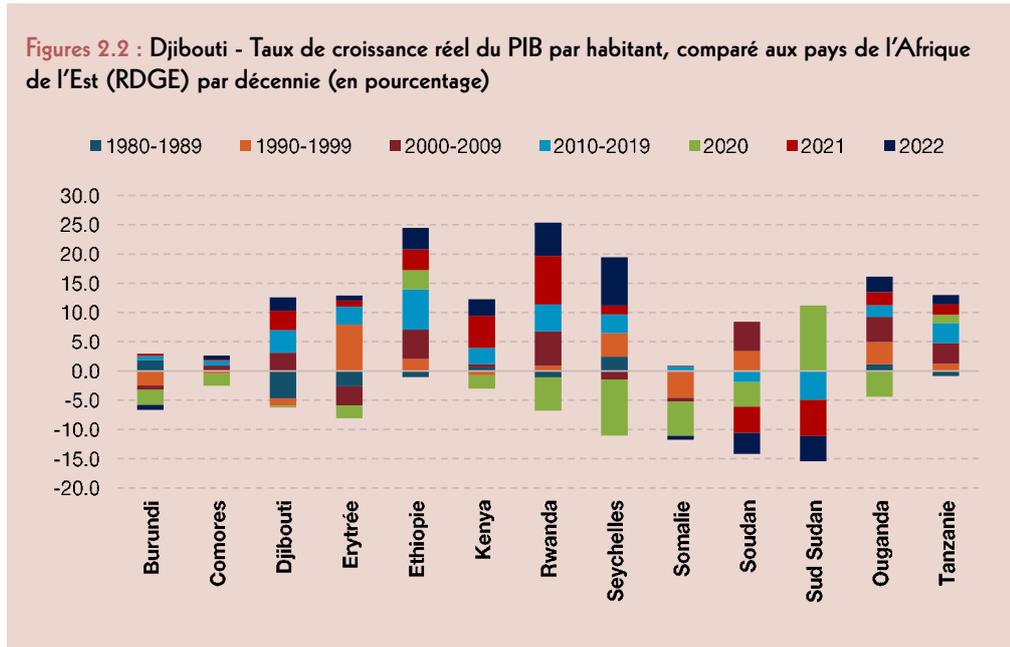
Les performances économiques globales de Djibouti ont été bonnes au cours de la période 1980-2022. Toutefois, à l'échelle des pays de l'Afrique de l'Est (définition opérationnelle retenue par la Banque), les performances de Djibouti sont inférieures à celles de la plupart des pays, notamment l'Éthiopie, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie (Figure 2.1). Au cours de la décennie 1980-1989, la croissance du PIB a été d'environ 0,5 %. Le pays a connu une guerre civile dans la période 1991-1994, suivie d'une période de troubles civils jusqu'à la signature d'un accord de paix en 2000. Au cours des deux décennies suivantes, la croissance du PIB a connu une accélération pour se hisser à plus de 5 % en moyenne annuelle pendant la période 2000-2019. Des politiques publiques d'investissement ambitieuses, notamment dans une ligne de chemin de fer électrifiée reliant Djibouti et Addis-Abeba, conjuguées à un contexte économique régional favorable, ont impulsé la croissance économique soutenue que le pays a enregistrée.



Source : Département des statistiques de la BAD.

L'évolution du revenu par habitant laisse apparaître des progrès limités. En Afrique de l'Est, les performances de Djibouti ont été en dessous de celles de nombreux pays, comme l'Éthiopie et l'Ouganda. La croissance moyenne annuelle du PIB réel par habitant s'est contractée de 4,7 % pendant la période 1980-1989, sous l'effet des chocs susvisés. Les retombées positives des investissements

susmentionnés ont favorisé l'envolée du PIB par habitant pendant la période 2000-2019 (Figure 2.2). Il a été observé, pendant la période post-Covid, un effet de rattrapage rapide de la croissance annuelle du PIB réel par habitant, de -0,3 % en 2020 à en 3,3 % en 2021, illustrant l'efficacité des mesures prises pour endiguer les effets de la crise pandémique sur l'activité.



Source : Département des statistiques de la BAD.

Section 2 : Transformation structurelle de Djibouti : moteurs, goulots d'étranglement, atouts

2.1 Transformation structurelle/économique

Les changements de la répartition de l'activité entre les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services pour Djibouti ont été analysés de façon globale, en raison de la non-disponibilité des statistiques sur la productivité sectorielle relative et les parts d'emploi sectoriel. Globalement, la croissance au cours de deux décennies 2004-2023 a favorisé une transformation structurelle limitée de l'économie djiboutienne. L'examen de cette

transformation sur la période 2004-2023 montre une prédominance du secteur des services dans la valeur ajoutée et l'emploi. Ainsi, la valeur ajoutée a été en moyenne annuelle de 83 % pour les services, suivi du secteur secondaire (15 %) et de l'agriculture (2 %). Le commerce a représenté environ 29 % de la valeur ajoutée dans les services, ce qui laisse entrevoir l'ampleur des activités informelles. Pendant cette période, les activités manufacturières ont représenté environ 3 % de la valeur ajoutée. En l'absence de données sur la productivité sectorielle relative, la concentration de la main-d'œuvre dans le secteur des services pourrait s'expliquer par sa productivité supérieure à celle des autres secteurs de l'économie.

Le redéploiement de l'emploi de l'agriculture vers le secteur secondaire a été limité. Selon les travaux que la Banque a effectués en 2022 dans le cadre de la Note de diagnostic pays, l'évolution de la main-d'œuvre par secteur au cours de la période 2010-2019 a montré une faible migration vers des secteurs à productivité plus élevée. La part de l'emploi dans le secteur de l'industrie a stagné (taux moyen annuel d'environ 13 % pendant la période 2010-2019). L'essor du secteur des services a été en grande partie alimenté par l'augmentation de l'emploi dans le secteur informel. Ces travaux ont aussi montré que la contribution de la productivité globale des facteurs a été négative. Selon les résultats de la comptabilité de la croissance (BAD, Note de diagnostic pays pour Djibouti 2022), le taux de croissance du PIB réel a été impulsé, depuis les années 2000, principalement par le facteur de capital, dont la contribution à la croissance du PIB a été de 12 points de pourcentage, suivi du travail (moins d'un point de pourcentage). Enfin, la contribution de la productivité globale des facteurs à la croissance a été négative (-8,6 %). Une transformation structurelle lente témoigne notamment de la faiblesse de la productivité totale des facteurs dans l'économie.

Outre les travaux susvisés de la Banque, les statistiques de la Banque mondiale ci-dessous laissent entrevoir aussi une faible migration des travailleurs vers des secteurs à productivité plus élevée. Selon les statistiques disponibles sur la période 2004-2022 pour Djibouti, l'agriculture a représenté en moyenne annuelle environ 2 % de l'emploi total. En outre, la part de l'agriculture a baissé, passant de 2,1 % en 2004 à 1,2 % en 2022. En outre, le secteur industriel, qui a représenté environ 5 % de l'emploi total en moyenne annuelle, a vu sa part augmenter, passant de 4,5 % en 2004 à environ 6 % en 2022. Au cours

de la période 2004-2022, le secteur des services a été prédominant dans l'emploi total (93 % en moyenne annuelle). Cette part est restée stable entre 2004 (93,3 %) et 2022 (92,9 %) (Banque mondiale).

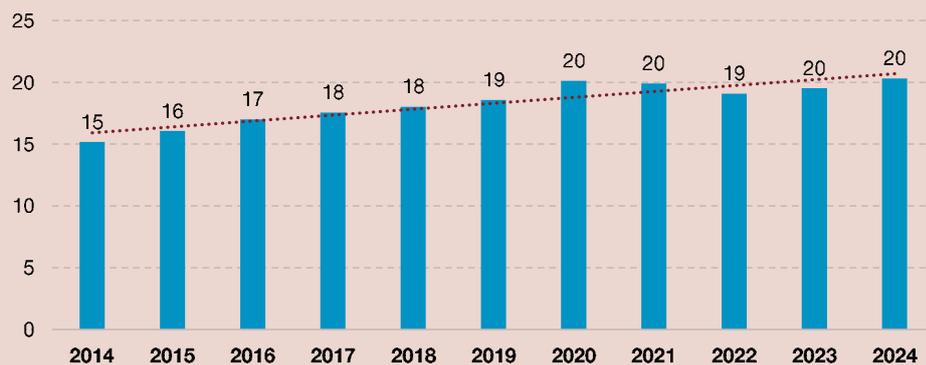
2.2 Analyse de la transformation structurelle à travers la décomposition de la productivité du travail

La méthodologie de McMillan et Rodrik a été appliquée pour examiner la décomposition de la productivité du travail des pays et les comparer à la moyenne africaine sur les 3 décennies.

Cette méthodologie n'a pu être appliquée pour Djibouti, faute de statistiques. C'est pourquoi, l'examen de la productivité du travail s'est appuyé notamment sur les résultats de la comptabilité de la croissance (BAD, Note de diagnostic pays de Djibouti 2022).

Ainsi, le taux de croissance du PIB réel a été impulsé depuis les années 2000 principalement par le facteur de capital ; ce qui en fait une croissance extensive. Pendant la période 2005-2015, le capital a augmenté en moyenne de 21 points de pourcentage et contribué à 12 points de pourcentage de croissance du PIB. Le travail a progressé de deux points de pourcentage et a contribué pour moins d'un point de pourcentage à la croissance. Ce résultat semble être en phase avec l'évolution de la productivité du travail. En effet, au cours de la décennie 2014-2024, la productivité du travail est restée faible, en dépit du fait qu'elle a augmenté. En effet, la production par heure travaillée a augmenté de 15,17 USD en 2014 à 20,31 USD en 2024 (BIT, novembre 2023). Au cours de la décennie 2014-2024, la production par heure travaillée a été en moyenne annuelle de 18,30 USD (Figure 2.3).

Figures 2.3 : Djibouti - Production par heure travaillée au cours de la période 2014-2024 (en USD)



Département des statistiques de la BAD à partir des données du BIT

2.3 Croissance rapide des revenus et des emplois, incarnée par l'exportation de services : nouvelles données probantes

Mensah et de Vries (2024) ont calculé la valeur ajoutée intérieure et les emplois incorporés dans les exportations, en utilisant la méthode d'extraction hypothétique introduite par Los et al. (2016). Cette méthode prend en compte le ratio valeur ajoutée/production brute et le ratio emploi/production brute pour calculer respectivement la valeur ajoutée et les emplois incorporés dans les exportations. Les résultats à l'échelle du continent ont montré que la part de la valeur ajoutée nationale incorporée dans les exportations

a diminué dans l'agriculture. Elle a été plus ou moins la même dans l'exploitation minière. La valeur ajoutée incorporée a baissé légèrement dans l'industrie manufacturière et elle a augmenté dans les services (BAD 2024).

Pour Djibouti, les statistiques ne sont pas disponibles. Toutefois, la prédominance des services dans la valeur ajoutée et dans l'emploi sur plusieurs décennies donne à penser que la valeur ajoutée nationale incorporée a probablement baissé dans l'agriculture et augmenté dans les services. Au cours de la période 2004-2023, la valeur ajoutée a été en moyenne annuelle de 83 % pour les services.

Encadré 2.1 : Leçons des expériences réussies en matière de soutien à la croissance et à la transformation structurelle

Les réalisations du Kenya dans le secteur des services peuvent être des sources d'inspiration pour la modernisation du secteur des services de Djibouti.

Le Kenya, la savane de silicium de l'Afrique. Au début des années 2000, Nairobi est devenue l'épicentre technologique de l'Afrique, surnommée la « Silicon Savannah », du nom de la Silicon Valley originale de San Francisco. La caractéristique déterminante de l'économie kenyane depuis 2000 a donc été le développement du secteur des technologies de l'information (TI) avec la double arrivée de l'accès à Internet et de la téléphonie mobile. En 2002, le taux de pénétration de la téléphonie mobile au Kenya s'élevait à 9 %. En 2018, il avait atteint 80 %, contre 89 % aux États-Unis. Les transferts d'argent mobile ont facilité l'innovation et la croissance dans plusieurs secteurs connexes, notamment les envois de fonds des migrants. Par exemple, en 2017, le Kenya a reçu plus de 2 milliards d'USD d'envois de fonds entrants, soit une hausse de 13 % par rapport à 2016. Et, en 2018, M-PESA a conclu un accord avec Paypal et Western Union, ouvrant la voie à de nouveaux envois de

fonds via les services bancaires mobiles. Cet accord a réduit le coût des envois de fonds à 1,7 % par transaction de 200 USD. De plus, les personnes recevant des fonds sur leur compte d'argent mobile pourraient acheter des obligations d'État via M-Akiba, ce qui facilite l'investissement. En 2019, plus de 250 services administratifs étaient disponibles sous forme numérique via la plateforme e-Citizen du pays. Le passage des paiements en espèces aux paiements numériques a également favorisé une augmentation de la collecte d'impôts et de recettes. Suite au déploiement de systèmes fiscaux en ligne, la Kenya Revenue Authority (Office des recettes du Kenya) a déclaré avoir collecté 1.366 milliards de Ksh (13,2 milliards d'USD) au cours de l'exercice 2016/2017. Ce chiffre représente 115 milliards de Ksh (1,1 milliard d'USD) de plus que le montant collecté l'année précédant la mise en œuvre des procédures fiscales en ligne.

Source : Banque africaine de développement, *Rapport sur les Perspectives économiques édition 2024* (à partir de Harvard Business School, *Kenya and the Silicon Savannah*, avril 2023 et Rödl et Partner (2018)).

2.4 Facteurs permettant d'accélérer la transformation structurelle

Les principaux moteurs de la transformation structurelle ont été déterminés par la Banque en utilisant l'approche de régression exploratoire sur un panel comprenant 48 pays africains pendant la période 2000-2019 dans l'édition 2024 du rapport principal sur les perspectives économiques en Afrique. Pour Djibouti ces déterminants sont présentés ci-dessous.

- **Dans le domaine de la gouvernance :** Djibouti a été classé 39e sur 54 pays en 2022 selon l'indice Mo Ibrahim (avec un score de 42,2/100). En 2022, Djibouti a été classé, selon l'indice de Transparence International, 130e sur 180 pays, avec un score de 30 points sur un total de 100. Selon les informations disponibles, le taux de change était surévalué. De 2015 à 2019, le taux de change effectif réel s'est apprécié de 3,1 % (BAD 2022).
- **En matière de politique commerciale,** les barrières commerciales sont en général levées. Dans le cadre du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), les barrières non tarifaires résultent notamment de l'écart dans la connectivité des infrastructures de transport. (Soutien à l'Initiative pour la Corne de l'Afrique sur l'intégration régionale et le

développement économique en juin 2021).

- **Pour ce qui concerne l'environnement des affaires,** les contraintes incluent notamment le coût élevé des facteurs de production (dont l'électricité) et l'accès limité aux financements. La concentration des travailleurs qualifiés dans le secteur public, en raison de rémunération élevées (BAD 2023, Djibouti DSP 2023-2027), laisse entrevoir une migration limitée des travailleurs vers le secteur privé.
- **Selon les informations disponibles, le taux d'urbanisation** de Djibouti est estimé à plus de 70 %. Plus de 20 % de la population de la capitale vit dans des logements de mauvaise qualité, avec un manque d'accès aux services de base (BAD 2022, Rapport d'évaluation du projet étude intégrée des infrastructures urbaines et de l'adaptation climatique dans la ville de Djibouti).
- **Sur le plan de la technologie et du capital physique,** Djibouti dispose d'atouts pour l'accélération de sa transformation structurelle. Son indice de développement des TIC était de 63/100 en 2021 (BAD 2024). L'accroissement de l'investissement

(24,1 % du PIB en 2023, dont 18,3 % pour l'investissement privé) pourrait contribuer à accélérer la transformation structurelle du pays.

- **Le renforcement des infrastructures de transport demeure des priorités pour le pays.** Selon les données disponibles, l'Agence djiboutienne des routes exploite et gère un réseau routier composé de 60 % de routes bitumées, soit 716 kilomètres (km) ; 40 % de routes en terre (477 km) ; et une voirie urbaine de 204 km, dont 129 km en état acceptable (BAD, DSP 2023-2027 de Djibouti).
- **Dans le secteur des télécommunications,** selon les statistiques disponibles, le taux de pénétration de la téléphonie mobile a été de 46,32 % en 2022 et celui de l'Internet, de 68,86 % en 2021 (Banque mondiale).
- **Pour ce qui concerne le secteur de l'eau/assainissement,** l'approvisionnement en eau potable des zones rurales était de 64 % en 2017, contre 97,4 % en zone urbaine. Environ 19 % de la population rurale ont accès à un système d'assainissement (contre 41 % dans les zones urbaines).
- **Dans le secteur de l'énergie,** le taux d'accès à l'électricité est passé de 51 % en 2014 à 70 % en 2022, dont 20 % en milieu rural (BAD DSP 2023-2027 de Djibouti, février 2023).
- **Dans le secteur de l'éducation,** les progrès sont limités. Le taux brut d'inscription au primaire a été de 64,39 % en 2022, contre 63,02 % en 2021 (Banque mondiale), ce qui signifie qu'environ un enfant sur trois (35,6 %) n'était pas scolarisé. Le taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans a été d'environ 52,8 % au niveau national en 2018 (BAD DSP 2023-2027 de Djibouti). Selon les statistiques disponibles, les dépenses publiques en éducation ont été d'environ 3,75 % du PIB en 2018, après 3,73 % du PIB en 2017 (Banque mondiale).

Encadré 2.3 : Atouts potentiels et existants : i) ressources naturelles non renouvelables, ii) potentiel dans l'agriculture et l'agro-industrie ; iii) opportunités d'investissement dans les énergies renouvelables ; et (iv) ZLECAF

Le capital naturel de Djibouti est essentiellement dominé par des ressources naturelles renouvelables, toutefois, l'existence d'indices de ressources naturelles diversifiées sur le territoire djiboutien (or, perlite, bauxite, cuivre, zinc, fer) est potentiellement encourageante pour le développement d'un secteur minier porteur. Dans le secteur de l'agriculture (au sens large), les terres à vocation agricole représentent environ 0,5 % de la superficie totale du pays. Fortement limité par les conditions naturelles, notamment climatiques, le pays ne dispose que d'environ 10 000 hectares de terres arables, dont seulement 10 % sont cultivés.

En ce qui concerne les énergies renouvelables, Djibouti dispose d'un immense potentiel, notamment pour l'énergie solaire, avec des niveaux d'insolation quotidiens variant entre 5,5 et 6,5 kWh/m² dans l'ensemble du pays.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) va créer un marché d'envergure dont Djibouti pourrait tirer profit à travers, notamment, l'accroissement des échanges intra-africains à long terme. Toutefois, la suppression prévue des droits de douane sur les marchandises (jusqu'à 90 %) risque à court terme de générer des coûts pour certains pays, dont Djibouti, dans le cadre du commerce de réexportation vers les pays de la sous-région.

2.5 Principaux obstacles à une transformation structurelle rapide

- La croissance démographique est passée de 3,1 % en 2000 à 1,37 % en 2022, sous l'effet de la baisse du nombre moyen d'enfants par femme, de 4,5 enfants par femme en 2000 à 2,8 enfants par femme en 2021 (Banque mondiale). Le taux de dépendance démographique s'est contracté, passant de 74,25 % en 2000 à 53,67 % en 2022 (Banque mondiale). Une réduction de la dépendance démographique pourrait notamment contribuer à accroître davantage le taux d'épargne. Pour Djibouti, selon les statistiques disponibles, le taux d'épargne nationale brute paraît élevé. En particulier, il a augmenté, passant de 41,0 % du PIB en 2022 à 45,9 % du PIB en 2023, après 54,6 % du PIB en 2021 (Ministère de l'Économie et des Finances, chargé de l'Industrie, février 2024).
- Selon les estimations de la Banque, entre 2010 et 2019, Djibouti était l'un des pays les moins résilients au changement climatique, avec un score de l'Indice de résilience climatique de 44 (sur une échelle de 100). Le changement climatique pourrait ralentir la transformation structurelle de l'économie djiboutienne, à travers ses effets négatifs sur les secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Cette situation milite en faveur du renforcement de la résilience climatique à travers, notamment, les techniques d'irrigation à petite échelle. Pour ce qui concerne le secteur industriel, l'augmentation des températures pourrait accroître la demande d'énergie (e.g. pour les besoins de climatisation et de désalinisation de l'eau) et exercer une pression croissante sur les infrastructures de production et de transport d'énergie (BAD 2022).
- Selon les statistiques disponibles, l'emploi informel a représenté environ 50,4 % de l'emploi total en 2017 (Banque mondiale 2021). Comme indiqué plus haut, sur la période 2010-2019, la migration de la main-d'œuvre vers des secteurs à productivité plus élevée a été faible. Ces évolutions montrent que le transfert des ressources des secteurs peu productifs vers les services plus productifs pourrait accroître la productivité de l'économie.
- Djibouti jouit d'une stabilité politique qui a permis aux autorités de mettre en œuvre la stratégie nationale de développement du pays de façon continue sur près d'un quart de siècle. Toutefois, une plus grande inclusivité politique permettrait de préserver cette stabilité. En outre, Djibouti continue de faire face à des problèmes de sécurité, notamment de terrorisme, avec des attaques sporadiques de groupes terroristes.
- Globalement, l'inclusion financière reste faible. Un adulte sur quatre possède un compte bancaire (FMI 2019). La faiblesse des taux sur les dépôts semble dissuasive pour la mobilisation de l'épargne des ménages par le système bancaire (taux créditeur moyen sur les comptes sur livrets pour les particuliers 0,77 % en 2022 - Banque centrale de Djibouti). En outre, l'obtention de crédit requiert des garanties importantes (jusqu'à de 228 % du prêt) (BAD, Note de diagnostic pays pour Djibouti 2022). Cette situation semble avoir pesé sur le crédit au secteur privé. Le crédit bancaire au secteur privé a représenté en moyenne annuelle environ 20 % du PIB sur la période 2020-2022 (Banque mondiale).

Section 3 : Financement pour accélérer la transformation

structurelle de Djibouti

3.1 Stratégie de changement structurel dans le plan de développement national

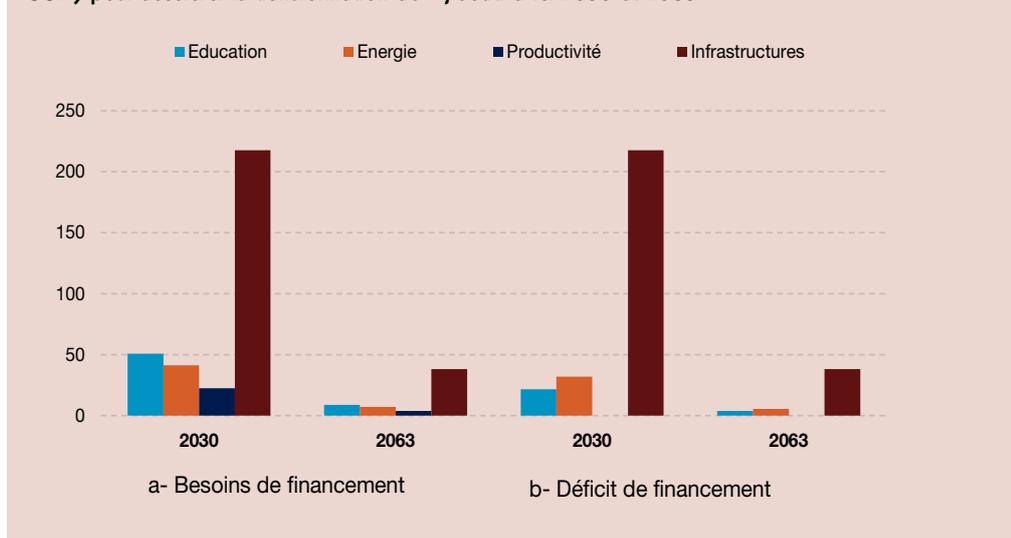
La Vision Djibouti 2035 est le cadre stratégique de planification du développement du gouvernement de la République de Djibouti, qui traduit l'engagement de l'État en faveur de la transformation structurelle du pays. Le Plan national de développement (PND) 2020-2024 est l'instrument de mise en œuvre de la Vision Djibouti 2035, pour la période 2020-2024.

3.2 Besoins et déficits de financement

La Banque a utilisé une approche de référence liée aux Objectifs de développement durable (ODD) pour calculer les besoins de financement et l'écart qui en résulte pour la transformation

structurelle de l'Afrique. Ainsi, Djibouti aurait besoin de 333,06 millions d'USD par an jusqu'en 2030 (environ 8,4 % du PIB de 2023) pour accélérer son processus de transformation structurelle et le mettre à égalité avec celui des pays en développement très performants actuellement comparables. Le déficit de financement a été estimé à 271,21 millions d'USD par an jusqu'en 2030 (environ 7 % du PIB de 2023). Lorsque l'échéance de l'Agenda 2063 est utilisée comme référence, les besoins de financement annuels se réduisent à 58,11 millions d'USD (environ 1,5 % du PIB de 2023) (Figure 2.4). Les infrastructures routières restent le principal contributeur au déficit de financement de Djibouti (66 % - ODD9), suivies par l'éducation (15 %- ODD4), l'énergie (12 %-ODD7) et la productivité (7 %-ODD8).

Figures 2.4 : Estimation des besoins de financement annuels et du déficit de financement (en millions USD) pour accélérer la transformation de Djibouti d'ici 2030 et 2063



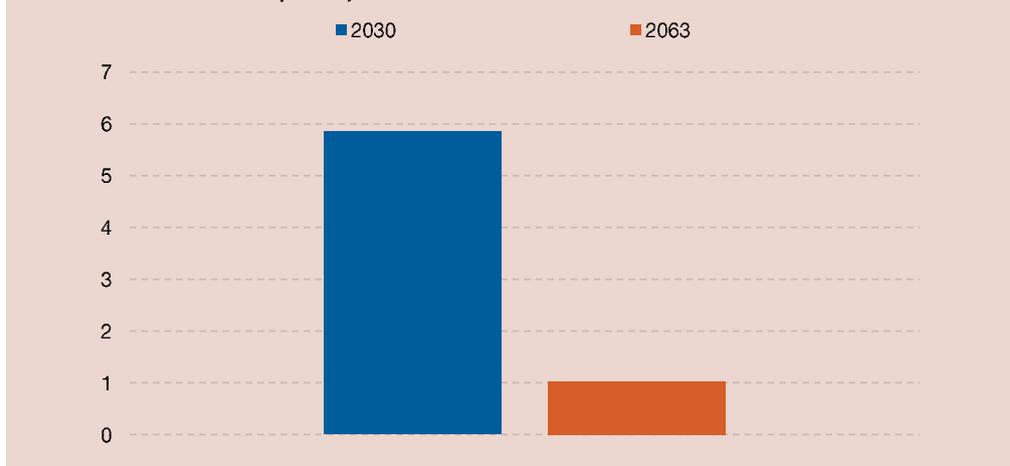
Source : Département des statistiques de la BAD.

3.3 Comblent le déficit de financement grâce à la mobilisation des ressources intérieures

Le pays devra accroître le ratio de ses recettes fiscales au PIB d'environ 6 % du PIB en 2030 et 1 % du PIB à l'horizon 2063

pour financer sa transformation structurelle (Figure 2.5). La mobilisation de ces recettes fiscales requiert des efforts soutenus pour améliorer la performance fiscale du pays. En effet, le taux de pression fiscale, qui a représenté environ 11,6 % du PIB au cours de la période 2019-2023, est faible.

Figures 2.5 : Augmentation nécessaire du ratio des recettes fiscales au PIB pour combler le déficit de financement annuel estimé pour Djibouti



Source : Département des statistiques de la BAD.

Encadré 2.4 : Appui de la Banque à la transformation économique de Djibouti

La Banque fournit son assistance à ses membres régionaux dans le cadre du Document de stratégie pays. Pour Djibouti, le DSP (2023-2027) vise à soutenir le pays dans ses efforts de promotion d'une croissance plus inclusive en appuyant l'accélération de la transformation structurelle et la diversification économique. De plus, en 2023, la Banque a financé pour Djibouti l'étude : Vers un nouveau modèle de croissance économique au-delà des activités portuaires. Cette étude fait partie des recommandations consensuelles de la visite officielle du Président de la Banque, le Dr Akinwumi ADESINA, à Djibouti en juin 2022. L'étude a permis d'identifier les principales composantes d'un nouveau modèle de croissance pour Djibouti. Ainsi, les simulations ont montré le rôle prépondérant des secteurs de la manufacture et du tourisme pour alimenter la dynamique de la croissance. La revue à mi-parcours du DSP 2023-2027, programmée fin 2024-début 2025, pourrait être mise à profit pour refléter dans le programme indicatif de prêt les résultats/recommandations de l'étude susmentionnée.

Section 4 : Conclusion et recommandations de politiques

Sur la base de l'analyse de la transformation structurelle présentée dans les sections précédentes, les recommandations suivantes sont proposées pour l'accélération de la transformation structurelle de Djibouti. Les deux premières actions prioritaires sont relatives au renforcement du secteur privé et à l'amélioration des institutions. Il s'y ajoute le soutien des institutions financières de développement (IFD), des Banques multilatérales de développement et des institutions régionales.

a. Le rôle du secteur privé dans la transformation structurelle sera

déterminante pour la mobilisation des ressources financières. Pour ce faire, il est essentiel d'éliminer les obstacles à la croissance du secteur privé, notamment les tarifs élevés d'électricité et la faible qualification de la main-d'œuvre.

b. Le rôle de l'État dans l'édification d'institutions solides. Les réformes envisagées, notamment dans le cadre de la stratégie de réformes de la gestion des finances publiques 2024-2029, en cours de préparation, devraient renforcer les capacités des institutions budgétaires. À cet égard, l'adoption de la programmation budgétaire triennale permettra de consolider les acquis en matière d'alignement du budget sur

les priorités stratégiques du PND, et d'améliorer l'allocation des ressources et de l'efficacité de la dépense publique.

- Outre les changements sectoriels, la transformation va intensifier l'urbanisation, dont la viabilité nécessitera la modernisation des zones rurales à travers la réalisation d'infrastructures économiques et sociales. En outre, l'accélération des réformes structurelles devrait favoriser le déplacement du lieu de production, du domicile au marché, qui s'accompagne de changements, notamment dans les structures de gestion (de l'emploi indépendant aux hiérarchies à plusieurs niveaux), ainsi que dans le statut juridique (généralement associées au passage de l'informalité à la formalisation) (BAD 2024).
- La politique industrielle des services pourrait s'appuyer sur la technologie pour élever la productivité dans les activités du secteur tertiaire. Dans les pays riches, des secteurs tels que le commerce de gros et de détail ont enregistré une croissance rapide de la productivité grâce

aux économies d'échelle et de gamme, comme l'ont réussi des entreprises comme McDonald's, Walmart et Amazon (BAD 2024).

- c. Les institutions financières de développement (IFD) et les Banques multilatérales de développement (BMD) continueront de jouer un rôle majeur dans le financement du développement en Afrique. En effet, grâce à leur profil de risques solide et à leur expertise avérée, les IFD et les BMD peuvent lever des fonds privés importants à des taux relativement bas sur les marchés de capitaux, qui viendront accroître les ressources fournies aux pays.
- d. Le rôle des institutions régionales dans le soutien à la transformation structurelle. La Stratégie industrielle (2017-2026) du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) vise notamment à augmenter la part de l'industrie manufacturière dans le PIB à 20 % d'ici 2026 et à accroître les exportations intrarégionales de produits manufacturés par rapport aux importations totales de produits manufacturés dans la région, en les portant de 7 % à 20 % d'ici 2026.

La politique industrielle des services pourrait s'appuyer sur la technologie pour élever la productivité dans les activités du secteur tertiaire.

FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN DJIBOUTI: LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER DE L'ARCHITECTURE FINANCIÈRE MONDIALE

3

MESSAGES CLÉS

- Plusieurs éléments mettent en évidence les probables difficultés de Djibouti pour se financer sur les marchés internationaux des capitaux. En effet, les besoins de financements nécessaires à la transformation structurelle de Djibouti sont importants. Selon les estimations de la Banque présentées dans le chapitre 2, Djibouti aurait besoin de 333,06 millions d'USD par an jusqu'en 2030 (environ 8,4 % du PIB de 2023), et le déficit de financement a été estimé à 271,21 millions d'USD par an (environ 7 % du PIB de 2023). La faiblesse de la mobilisation des ressources intérieures susvisée rend nécessaire le recours au financement extérieur.
- Le système financier mondial n'a pas été en mesure de mobiliser un financement adéquat, notamment pour le continent. C'est pourquoi, la communauté internationale a reconnu la nécessité de réformer les Banques multilatérales de développement (BMD). La réforme des BMD s'appuie principalement sur les conclusions du rapport du Groupe d'experts indépendants (IEG) en 2023 à l'initiative du G20. Les experts ont recommandé un programme incluant trois composantes principales dont l'adoption d'un triple mandat consistant à éliminer l'extrême pauvreté, promouvoir une prospérité partagée et contribuer aux biens publics mondiaux.
- La réforme de l'architecture financière mondiale pourrait améliorer la mobilisation de ressources financières pour financer la transformation structurelle du continent. Un des avantages que Djibouti pourrait tirer de la réforme de l'architecture financière mondiale est la baisse de la perception du risque souverain des pays africains sur le marché international des capitaux.
- La Banque a intégré dans sa Stratégie décennale 2024-2033 le programme de réformes des BMD, en vue notamment de renforcer sa réponse à l'appel lancé aux BMD pour qu'elles mettent davantage l'accent sur les défis mondiaux et régionaux qui pèsent sur le progrès du continent.

Section 1 : Introduction

Ce chapitre présente le financement extérieur dont le pays a besoin pour réaliser ses objectifs en matière de transformation structurelle tout en faisant face à la menace liée au changement climatique. À cette fin, le chapitre s'appuie sur les besoins et déficits de financement estimés par la Banque pour accélérer la transformation structurelle (PEA 2024) et pour financer l'action climatique (PEA 2022 et 2023) à l'horizon 2030. Le dernier chapitre évalue, à l'aide des estimations de la Banque, la capacité du pays à augmenter le ratio des recettes fiscales au PIB pour combler le déficit de financement et accélérer la transformation structurelle d'ici 2030 et 2063. En outre, ce chapitre montre la nécessité de réformer l'architecture financière internationale.

Section 2 : Nécessité de réformer l'architecture financière mondiale

Plusieurs éléments mettent en évidence les difficultés probables de Djibouti pour se financer sur les marchés internationaux des capitaux. L'accroissement du recours aux emprunts non concessionnels pour financer ses investissements publics a rendu prépondérante la dette commerciale dans le portefeuille de la dette de Djibouti. En particulier en 2022, la dette bilatérale a représenté 69 % de la dette extérieure totale, dont plus de moitié (54 %) contractée auprès de la Chine (Banque mondiale, Rapport sur la dette internationale 2023). L'indexation des taux d'intérêt de certains prêts, comme ceux destinés au financement de l'aqueduc et de la ligne de chemin, sur le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) a alimenté la hausse des intérêts dans un contexte de resserrement de la politique monétaire, notamment aux États-Unis. Cette situation a amplifié les risques de taux d'intérêt et accru les vulnérabilités à la dette. En conséquence, Djibouti est en situation de surendettement

extérieur et global (FMI2024), selon la dernière analyse de viabilité de la dette réalisée par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Selon les informations disponibles, à la fin juin 2023, le stock total des arriérés était d'environ 6 % du PIB, dont 78 % dus à Exim Bank China, le principal créancier du pays. Dans ce contexte, la réforme de l'architecture financière mondiale présente plusieurs avantages pour Djibouti, qui sont présentés ci-dessous.

La réforme de l'architecture financière mondiale s'appuie fortement sur la résolution que l'Assemblée générale des Nations unies a adoptée en 2020 face à la nécessité d'apporter des réponses mondiales aux défis auxquels le monde est confronté. Les gouvernements des pays du continent africain, les organisations régionales, la société civile ont montré l'inadaptation du système financier actuel aux besoins de l'Afrique. Cette position se fonde notamment sur les progrès lents constatés dans la mise en œuvre des ODD et l'importance des besoins de financement pour l'action climatique du continent africain, estimés par la Banque à 242,4 milliards d'USD par an en moyenne pendant la période 2020-2030.

De plus, un argument de taille en faveur de la réforme de l'architecture financière mondiale est la nécessité de modifier les structures de gouvernance des institutions financières internationales (IFI). En effet, la gouvernance du système financier international apparaît déséquilibrée. Les 54 pays du continent africain, dont la population est d'environ 1,5 milliard d'habitants, ont au FMI des droits de vote d'environ 6,47 %, part similaire à celle du Japon, dont la population s'élève à 123 millions d'habitants (BAD PEA 2024). Les droits de vote de l'Afrique devraient être revus à la hausse pour tenir compte, notamment, de l'évolution démographique du continent. La population africaine est

passée de 12 % de la population mondiale dans les années 1990 à 18 % en 2022, et elle est projetée à environ 25 % de la population mondiale par les Nations Unies à l'horizon 2050. Le fait de donner aux pays en développement et à l'Afrique en particulier plus de poids dans les structures de gouvernance des institutions financières internationales contribuera à favoriser un accès plus équitable aux financements pour tous les pays. Il s'y ajoute le renforcement de l'appropriation des décisions des institutions financières internationales et du rythme de leur mise en œuvre. L'amélioration de la gouvernance des institutions financières internationales pourrait aussi renforcer leur crédibilité dans l'opinion publique internationale.

Dans ce contexte, la réforme de l'architecture financière mondiale pourrait améliorer la mobilisation de ressources financières dans des proportions sans précédent pour financer la transformation structurelle du continent. À l'échelle de l'Afrique, la Banque est un acteur de premier plan pour l'opérationnalisation de la réforme de l'architecture financière mondiale. Compte tenu du profil de la dette de Djibouti, le soutien des pays non-membres du Club de Paris à la réforme de l'architecture financière mondiale est aussi un facteur très important.

Un autre avantage que Djibouti pourrait tirer de la réforme de l'architecture financière mondiale est la baisse de la perception du risque souverain des pays africains sur le marché international des capitaux. Selon les informations disponibles, Djibouti n'a pas encore fait l'objet d'une notation de crédit, mais, le cas échéant, il pourrait aussi être faiblement noté par une agence de notation. En effet, les données d'expérience renseignent que les pays africains sont confrontés à des coûts de financement élevés sur le marché des capitaux, en raison notamment d'une perception de risque élevé qu'ils

inspirent. À titre de comparaison, les euro-obligations souveraines africaines ont été émises en 2021 avec des rendements moyens supérieurs à 5 %, contre 1,1% pour celles des pays avancés et 4,9 % pour les pays émergents. En Afrique, dans 40 % des cas, les rendements dépassaient 8 %. (BAD PEA 2024). Pour atténuer le risque lié aux investissements privés en Afrique, les BMD, comme la BAD, peuvent collaborer avec les agences de crédit internationales pour notamment permettre une compréhension commune de la méthodologie des notations de crédit par l'ensemble des acteurs. La collaboration avec les agences de notation fait partie des actions à réaliser retenues dans la cadre de la réforme des BMD, qui constitue un volet essentiel de la réforme de l'architecture financière mondiale.

Section 3 : Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle de l'Afrique

En vue de réussir sa transformation structurelle et réaliser son potentiel, Djibouti devrait mettre en œuvre des réformes pour renforcer ses acquis et atténuer les contraintes identifiées dans le chapitre 2. Le processus de transformation des ressources financières, techniques, institutionnelles devrait être accéléré à travers des actions dans les domaines de la stabilité macroéconomique, de l'environnement des affaires, du développement des ressources humaines et de la mobilisation des ressources. Ces domaines sont développés dans les paragraphes ci-dessous.

La préservation de la stabilité macroéconomique reste le fondement pour la réalisation d'une croissance économique forte et durable. À cette fin, la mobilisation des ressources à des coûts faibles est essentielle. À cet égard, l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures

devrait occuper une place de choix. Djibouti dispose d'un important potentiel pour améliorer et accroître son taux de pression fiscale (11 % du PIB en 2023). Ainsi, la mise en œuvre de la stratégie de réformes des finances publiques 2024-2029 (en cours de préparation), à la suite de l'évaluation du système de gestion des finances publiques en 2023 suivant la méthodologie PEFA, constitue un outil essentiel pour améliorer la performance fiscale de Djibouti. Cette stratégie devrait comprendre huit domaines prioritaires de réformes dont : i) la mobilisation des ressources intérieures et extérieures ; ii) la rationalisation et la maîtrise des dépenses publiques ; iii) la budgétisation fondée sur les politiques publiques ; iv) les établissements et entreprises publiques ; et v) la redevabilité et la transparence. Le renforcement de la gestion de la dette est aussi essentiel. Compte tenu de sa situation de surendettement extérieur et global, Djibouti devrait poursuivre ses efforts en matière de restructuration de la dette et limiter les risques budgétaires en renforçant la supervision des entreprises publiques. En outre, les sources de financement des emprunts devraient être diversifiées pour atténuer les risques liés à la concentration de la dette contractée auprès d'un nombre limité de prêteurs (54 % de la dette bilatérale a été contractée auprès de la Chine). Il s'y ajoute la mobilisation renforcée des ressources concessionnelles et des financements privés à moindre coût, pour réduire à moyen terme le poids de l'endettement (le ratio de la dette au PIB).

Un environnement des affaires plus favorable contribuera à développer le secteur privé et attirer l'investissement privé. À cette fin, l'amélioration de la compétitivité économique par le biais de la réduction des coûts des facteurs de production, comme l'énergie, revêt une grande importance. Il s'y ajoute l'atténuation des contraintes d'accès aux

financements pour les entreprises. En outre, le renforcement du cadre réglementaire et de la transparence dans la gestion des institutions pourrait contribuer à réduire la perception de la corruption et du risque pays. Ces interventions vont permettre d'attirer les investissements, dont les IDE, ces derniers étant des flux non générateurs d'endettement et favorisant le transfert de technologie et de compétences. Ce transfert de technologie pourrait aider le pays à exploiter son potentiel, notamment dans les technologies de l'information et de la communication. En effet, avec un indice de développement des TIC de 63/100 (BAD 2024), le pays pourra transformer le secteur des technologies de l'information en s'inspirant de l'expérience réussie du Kenya en la matière, mentionnée dans le chapitre 2.

Le développement des ressources humaines est un levier capital du processus de transformation structurelle. Dans ce cadre, le renforcement de l'accès et de la qualité de l'éducation dans le cycle élémentaire et la formation professionnelle sont prioritaires. En 2022, plus d'un tiers (35,6 %) des enfants n'étaient pas scolarisés (chapitre 2).

Les besoins de financements pour réaliser la transformation structurelle de Djibouti sont importants. Selon les estimations de la Banque présentées dans le chapitre 2, Djibouti aurait besoin de 333,06 millions d'USD par an jusqu'en 2030 (environ 8,4 % du PIB de 2023), et le déficit de financement a été estimé à 271,21 millions d'USD par an (environ 7 % du PIB de 2023). La faiblesse de la mobilisation des ressources intérieures susvisée rend nécessaire le recours au financement extérieur. En effet, la faiblesse du taux de pression fiscale, projeté à 10,6 % du PIB pour la période 2024-2025, donne à penser que l'amélioration de la mobilisation des ressources pourrait prendre du temps. En outre, l'investissement privé a représenté

18,3 % du PIB en 2022 et en 2023 (Données macroéconomiques nationales). Quant à l'investissement total, il a été d'environ 23,1 % du PIB en 2022 et 24,1 % du PIB en 2023. Pour ce qui concerne les autres sources de financement extérieur, les transferts courants ont représenté environ 4,16 % du PIB en moyenne annuelle sur la période 2021-2023.

Compte tenu de ce qui précède, il semble que la mobilisation de financements extérieurs par Djibouti pour réaliser sa transformation structurelle risque d'être difficile. La situation de surendettement du pays va contribuer à augmenter la prime de risque sur ses emprunts. Face à cette situation, la réforme de l'architecture financière mondiale pourrait aider Djibouti et les pays africains en général à accéder à des financements à moindre coût.

Section 4 : Faire face à la dette de l'Afrique

L'économie de Djibouti s'appuie sur un complexe portuaire qui figure parmi les plus modernes du monde. En effet, Djibouti a investi depuis 2012 dans des infrastructures portuaires et logistiques. Le pays a fait le choix de financer ses nouvelles infrastructures par le biais d'un endettement extérieur important. Ainsi, la dette extérieure a augmenté, passant d'environ 34 % du PIB en 2013 à 68,1 % du PIB en 2022, sous l'effet, principalement, de la réalisation de trois projets d'infrastructure d'envergure financés par emprunt, dont le chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba.

L'accroissement du recours aux emprunts non concessionnels pour financer ses investissements publics a rendu prépondérante la dette commerciale dans le portefeuille de la dette de Djibouti. En particulier en 2022, la dette bilatérale a représenté 69 % de la dette extérieure totale, dont plus de moitié (54 %) contractée auprès de la Chine (Banque mondiale).

L'indexation des taux d'intérêt de certains prêts, comme ceux relatifs à l'aqueduc et à la ligne de chemin, sur le LIBOR a alimenté la hausse des intérêts dans un contexte de resserrement de la politique monétaire, notamment aux États-Unis. Cette situation a amplifié les risques de taux d'intérêt et accru les vulnérabilités à la dette. L'analyse de viabilité de la dette extérieure réalisée en 2024 par le FMI et la Banque mondiale a conclu que Djibouti est en surendettement et que sa dette était insoutenable. Dans le scénario de référence (Cf Annexe 2), l'indicateur de la valeur actuelle de la dette au PIB (61,1 % contre un maximum de 30 %) et le ratio du service de la dette sur les exportations (17 % contre un maximum de 14 %) ont dépassé leurs seuils, en particulier en 2023. Il est ressorti des tests de résistance que les indicateurs de solvabilité et de liquidité sont les plus vulnérables à un choc sur les exportations. En outre, les arriérés de paiement ont représenté environ 6 % du PIB à la fin juin 2023 et sont dus pour environ 94 % à deux prêteurs, à savoir Exim Bank China (78 %) et Exim Bank India (16 %). Face à cette situation, le pays mène des discussions avec ses créanciers pour le traitement des arriérés. Dans ce cadre, un moratoire préliminaire aurait été conclu Exim Bank China en octobre 2023 et les échanges sur les conditions du moratoire, notamment les échéances, seraient en cours.

Compte tenu de ce qui précède, il semble que Djibouti gagnerait à avoir un recours limité au financement extérieur commercial pour financer sa transformation structurelle. En effet, l'endettement extérieur pourrait davantage exacerber ses vulnérabilités à la dette. Dans ce contexte, la réforme de l'architecture financière mondiale vient assurément à point nommé et devrait aider le pays à accéder à des financements moins coûteux. Pour Djibouti, le recours au financement concessionnel devrait être la priorité.

Compte tenu de ce qui précède, il semble que Djibouti gagnerait à avoir un recours limité au financement extérieur commercial pour financer sa transformation structurelle. En effet, l'endettement extérieur pourrait davantage exacerber ses vulnérabilités à la dette. Dans ce contexte, la réforme de l'architecture financière mondiale vient assurément à point nommé et devrait aider le pays à accéder à des financements moins coûteux. Pour Djibouti, le recours au financement concessionnel devrait être la priorité.

La Banque fournit une assistance à ses pays membres régionaux pour le renforcement de la gestion et de la transparence de la dette. À cette fin, la Banque a adopté la Stratégie pour la gouvernance économique en Afrique (SEGA) (2021-2025). En outre, la Banque, dans sa Stratégie de développement des capacités 2022-2025, a prévu la création de l'Académie de gestion des finances publiques pour l'Afrique (PFMA). Cette Académie offre un développement structuré des capacités en matière de gestion des finances publiques et, en particulier, de gestion de la dette. La PFMA dispose d'un programme solide pour les capacités de GFP, comprenant notamment la formation des cadres, l'assistance technique et le dialogue sur les politiques.

Dans ce contexte, la Banque fournit une assistance technique à Djibouti destinée à contribuer à la viabilité de la dette à moyen terme. La Banque a approuvé deux opérations en faveur du pays. La première opération, approuvée en octobre 2022, est le projet d'appui aux institutions de contrôle des finances publiques et à la gouvernance des entreprises et établissements publics (PAIC-GEP) (4,7 millions d'UC). Cet appui cible l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques qui détiennent l'encours le plus élevé de la dette publique. De plus, un projet d'appui à la soutenabilité de la dette (1 millions d'UC) a été également approuvé au mois d'avril 2023, dont l'objectif est d'améliorer la résilience du pays à travers le renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion de la dette responsable, transparente et axée sur les résultats.

Pour ce qui concerne la réforme de l'architecture financière mondiale, la réduction des coûts d'emprunts et l'amélioration du poids de l'Afrique dans les instances de décision des institutions financières internationales contribueront à faciliter l'accès aux financements pour les

pays africains. Ces deux domaines sont examinés ci-après.

Comme indiqué dans la section 2 du présent chapitre, les coûts d'emprunt des pays africains sur les marchés internationaux de capitaux sont élevés, comparativement à d'autres régions du monde. À titre d'illustration, il ressort des PEA 2024 que les pays africains paient des intérêts 500 % plus élevés lorsqu'ils empruntent sur les marchés de capitaux internationaux, comparés aux taux qu'ils pourraient obtenir en empruntant auprès de la Banque mondiale. Cette situation appelle à une collaboration renforcée avec les agences de notation. À cette fin, les BMD, dont la Banque, pourraient assister les pays africains pour que l'évaluation de leur risque souverain se fonde sur des éléments plus objectifs et transparents.

De plus, comme suggéré par les PEA 2024, les pays africains devraient accélérer la création et l'opérationnalisation de l'Agence africaine de notation de crédit envisagée par l'Union africaine. En outre, le système de gouvernance des institutions financières internationales devrait être revu pour atténuer le déséquilibre dans leurs instances de décision. Celui-ci limite l'accès des pays africains aux ressources financières, notamment pendant les périodes de crise. À titre d'illustration, sur les 650 milliards d'USD de droits de tirage spéciaux (DTS) émis par le FMI en 2021, la part de l'Afrique s'élève à 33 milliards d'USD, soit 5 % du total. Dans ce contexte, les réformes de l'architecture financière internationale devraient inclure des actions visant à accroître l'accès de l'Afrique aux filets de sécurité financière.

Section 5 - Financer l'action climatique

Globalement, le coût du changement climatique pour Djibouti peut être relativement élevé. Entre 2010 et 2019,

Djibouti était l'un des pays les moins résilients au changement climatique, avec un score de l'Indice de résilience climatique de 44 (sur une échelle de 100) (BAD 2022, Rapport pays Djibouti). Le changement climatique pourrait ralentir la transformation structurelle de l'économie djiboutienne à travers ses effets négatifs, notamment sur les secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Il se manifeste notamment par des sécheresses et désertification accrues, d'intenses inondations éclair, avec glissements de terrain. En l'absence de résilience climatique, les parts de la valeur ajoutée (environ 2 % par an sur la période 2000-2022- BAD) et d'emploi (environ 1,7 % par an sur la période 2000-2022 - BM) agricoles, déjà faibles, risquent de s'amenuiser davantage. Pour ce qui concerne le secteur industriel, l'augmentation des températures pourrait accroître la demande d'énergie et exercer une pression croissante sur les infrastructures. Ainsi, le changement climatique pourrait freiner la faible migration de la main-d'œuvre vers des secteurs à productivité plus élevée, observée notamment sur la période 2010-2019, et, à la longue, ralentir la transformation structurelle du pays.

Les besoins de financement pour l'action climatique et la croissance verte sont estimés à plus de 6,7 milliards d'USD sur la période entre 2020 et 2030, en vue de la mise en œuvre de la Contribution déterminée au niveau national (CDN) de Djibouti. Le déficit de financement du pays a été estimé à environ 451,6 millions d'USD par an, soit environ 11,6 % du PIB (estimé en 2023) (BAD 2023, Rapport pays Djibouti). La mobilisation de ces ressources semble difficile dans un contexte marqué par une faible mobilisation des recettes fiscales et un risque de surendettement élevé. Les contraintes de financement de l'action climatique sont communes au continent africain. En effet, les besoins de financement du continent à cet égard

ont été estimés par la Banque à 2 700 milliards d'USD sur la période 2020–2030 (BAD, PEA 2023).

Toutefois, le système financier mondial n'a pas été en mesure de mobiliser un financement adéquat, notamment pour le continent. C'est pourquoi, la communauté internationale a reconnu la nécessité de réformer les Banque multilatérales de développement (BMD). Il ressort des PEA 2024 que les domaines prioritaires de la réforme consistent à : 1) augmenter la capacité de financement des BMD, 2) renforcer l'action commune sur le changement climatique, 3) renforcer la collaboration et le cofinancement au niveau des pays, 4) catalyser la mobilisation du secteur privé et 5) améliorer l'efficacité et l'impact du développement. Pour ce qui concerne l'action climatique, les mesures consistent notamment : à mettre œuvre la première approche commune pour mesurer les résultats climatiques en matière d'adaptation et d'atténuation ; poursuivre l'alignement des opérations sur les objectifs de l'Accord de Paris et rendre compte conjointement du financement climatique, et continuer à soutenir et à améliorer les systèmes d'alerte précoce pour les catastrophes naturelles.

La Banque a intégré dans sa Stratégie décennale 2024-2033 le programme de réformes des BMD en vue, notamment, de renforcer sa réponse à l'appel lancé aux BMD pour qu'elles mettent davantage l'accent sur les défis mondiaux et régionaux qui pèsent sur le progrès du continent.

Section 6 : Recommandations de politiques

Les évolutions énoncées ci-dessus ont mis en évidence l'ampleur des financements requis pour accélérer la transformation structurelle de Djibouti. À cette fin, le pays devrait mobiliser des ressources extérieures importantes.

Toutefois, compte tenu du fait qu'il est déjà en situation de surendettement, la mobilisation de financements extérieurs risque d'être difficile. Par conséquent, les recommandations suivantes sont formulées en vue de renforcer la mobilisation des financements par le pays. Les actions, présentées par ordre de priorité, concernent l'amélioration de la mobilisation des revenus fiscaux et la restructuration de la dette.

Le pays devrait renforcer la mobilisation des recettes fiscales. À cet égard, la création prévue d'un bureau des gros contribuables au sein de la Direction générale des impôts pourrait améliorer la collecte de l'impôt. Pour ce qui concerne le financement extérieur, l'accent doit être mis sur le recours aux financements concessionnels.

Le pays devrait poursuivre ses efforts pour restructurer sa dette avec ses principaux créanciers, dont Exim Bank China, en vue de ramener sa dette sur une trajectoire viable.

En outre, la réforme de l'architecture

financière mondiale pourrait aider Djibouti et les pays africains en général à accéder à des financements à moindre coût. Les aspects de la réforme de l'architecture financière mondiale qui auront des points d'application sur la situation de Djibouti portent notamment sur l'amélioration de la gouvernance dans les institutions financières internationales. Plus précisément, cette réforme pourrait faciliter l'accès des pays aux fonds internationaux, comme les fonds d'action pour le climat.

La gouvernance du système financier international apparaît déséquilibrée. Les 54 pays du continent africain, dont la population s'élève à environ 1,5 milliard d'habitants, ont au FMI des droits de vote d'environ 6,47 %, soit une part analogue à celle du Japon, ayant une population de 123 millions d'habitants. Le fait de donner aux pays en développement et à l'Afrique en particulier plus de poids dans les structures de gouvernance des institutions financières internationales contribuera à favoriser un accès plus équitable aux financements pour tous les pays, y compris Djibouti.

Banque africaine de développement, 2024,

BIBLIOGRAPHIE

Rapport sur les Perspectives économiques en Afrique, La transformation de l'Afrique, le Groupe de la Banque africaine de développement et la réforme de l'architecture financière mondiale.

Banque africaine de développement, 2023, Rapport sur les Perspectives économiques en Afrique, Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique.

Banque africaine de développement, 2022, Rapport sur les Perspectives économiques en Afrique, Soutenir la résilience climatique et une transition juste en Afrique.

Banque africaine de développement, Stratégie décennale 2024-2033.

Banque africaine de développement, 2023.

Banque africaine de développement, 2022, Rapport pays Djibouti.

Banque africaine de développement, 2022, Djibouti Note de diagnostic pays, "Vers la transformation structurelle pour une croissance inclusive et résiliente.

Banque africaine de développement, 2023, Djibouti Document de stratégie pays 2023-2027.

Banque africaine de développement, 2023, Djibouti : Vers un nouveau modèle de croissance économique au-delà des activités portuaires.

Banque africaine de développement 2022, Rapport d'évaluation du projet d'étude intégrée des infrastructures urbaines et de l'adaptation climatique dans la ville de Djibouti.

Banque mondiale, 2023, le Diagnostic de l'Économie numérique de Djibouti.

Fonds monétaire international, Perspectives économiques en Afrique subsaharienne, avril 2024, Une reprise timide et coûteuse.

Fonds monétaire international, Perspectives économiques en Afrique subsaharienne avril 2017, Faire redémarrer la croissance.

Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Stratégie d'industrialisation du COMESA 2017-2026 (Common Market for Eastern and Southern Africa -COMESA-industrialization strategy 2017-2026),

Organisation internationale du travail 2021, Djibouti, Rapport pays, Évaluation du marché

du travail axée sur les travailleurs migrants de la région de l'IGAD.

République de Djibouti, Stratégie de réforme de la gestion des finances publiques 2024-2029 (Version provisoire du 15/12/2023).

Secrétariat PEFA, 2023, République de Djibouti, Évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques suivant la méthodologie PEFA.

Support to Horn of Africa Initiative on Regional Integration and Economic Development (2019/413262/1) Report Updated June 2021. Trade integration and facilitation reforms in the horn of Africa and way forward.

Rapport commandé par la présidence indienne du G20. - Volume 1, Renforcer les banques multilatérales de développement, juin 2023. Le Triple agenda. Rapport du groupe d'experts indépendants,

Rapport commandé par la présidence indienne du G20. - Volume 2 Renforcement des banques multilatérales de développement, septembre 2023. Le Triple agenda. Une feuille de route pour des BMD meilleures, plus audacieuses et plus grandes. Rapport du groupe d'experts indépendants,

ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs de viabilité de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (CGE)

	Seuil	Projections							
		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2033	2043
Ratio valeur actuelle de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État (CGE) sur le PIB	30	61,1	58,1	53,9	49,3	45,9	41,2	23,6	8,1
Ratio valeur actuelle de la dette extérieure CGE sur les exportations	140	42,2	43,3	42,1	39,3	36,3	33,3	21,6	8,7
Ratio Service de la dette extérieure CGE sur les exportations	10	2,7	4,1	4,3	4,3	3,0	3,5	2,8	1,0
Ratio Service de la dette extérieure CGE sur les recettes	14	17,0	24,5	24,5	23,8	16,7	19,2	13,8	4,5

Source : Rapport FMI n° 24/148.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

- i. FMI, Rapport n° 24/148.
- ii. Banque mondiale (BM), Indicateurs de développement dans le monde 2024.
- iii. Banque centrale de Djibouti, Rapport annuel 2022.
- iv. FMI, Rapport n° 24/148.
- v. BM, Indicateurs de développement dans le monde 2024.
- vi. FMI, Rapport n° 24/148.
- vii. Banque africaine de développement (BAD), Note de diagnostic pays, Djibouti 2022.
- viii. Département des statistiques de la BAD, avril 2024.
- ix. FMI, Rapport n° 24/148.
- x. BM, Indicateurs de développement dans le monde 2024.
- xi. BAD, Note de diagnostic pays, Djibouti 2022.
- xii. BM, Indicateurs de développement dans le monde 2024.
- xiii. BAD, Note de diagnostic pays, Djibouti 2022.
- xiv. Production par heure travaillée (PIB en USD internationaux constants de 2017 à la PPA) -- Estimations modélisées du Bureau international du travail, novembre. 2023.
- xv. BAD, Perspectives économiques en Afrique 2024.
- xvi. BAD, Note de diagnostic pays, Djibouti 2022.
- xvii. Soutien à l'Initiative pour la Corne de l'Afrique sur l'intégration régionale et le développement, (2019/413262/1), rapport mis à jour juin 2021.
- xviii. BAD, Rapport d'évaluation du projet d'étude intégrée des infrastructures urbaines et de l'adaptation climatique dans la ville de Djibouti, 2022.
- xix. BAD, Statistiques des Perspectives économiques en Afrique 2024.
- xx. BAD, Document de stratégie pays (DSP) 2023-2027 de Djibouti, février 2023.
- xxi. BM, Indicateurs de développement dans le monde 2024.
- xxii. BAD, DSP 2023-2027 de Djibouti, février 2023.
- xxiii. BAD, DSP 2023-2027 de Djibouti, février 2023.
- xxiv. BM, Indicateurs de développement dans le monde 2024.
- xxv. BAD, DSP 2023-2027 de Djibouti, février 2023.
- xxvi. BM, Indicateurs de développement dans le monde 2024.
- xxvii. BM, Indicateurs de développement dans le monde 2024.

- xxviii. BM, Indicateurs de développement dans le monde 2024.
- xxix. République de Djibouti, Ministère de l'Économie et des Finances, chargé de l'Industrie, Février 2024
- xxx. BAD, Rapport pays Djibouti 2022.
- xxxi. Banque mondiale/Elgin, C., M. A. Kose, F. Ohnsorge, and S. Yu. 2021. "Understanding Informality".
- xxxii. FMI, Rapport numéro 19/314, octobre 2019.
- xxxiii. BAD, Note de diagnostic pays, Djibouti 2022.
- xxxiv. BM, Indicateurs de développement dans le monde, 2024.
- xxxv. BAD, Perspectives économiques en Afrique, 2024.
- xxxvi. BAD, Perspectives économiques en Afrique, 2024.
- xxxvii. Stratégie d'industrialisation du COMESA 2017-2026.
- xxxviii. Volume 1 Strengthening multilateral development banks, June 2023. G20, The triple agenda.
- xxxix. Banque mondiale, Rapport sur la dette 2022.
- xi. FMI, Rapport n°24/ 148, juin 2024.
- xii. FMI, Rapport n°24/ 148, juin 2024.
- xiii. BAD, Perspectives économiques en Afrique 2023.
- xliii. BAD, Perspectives économiques en Afrique 2024.
- xliv. BAD, Perspectives économiques en Afrique 2024
- xlv. BAD, Perspectives économiques en Afrique 2024.
- xlvi. BAD, Perspectives économiques en Afrique 2024.
- xlvii. Stratégie de réforme de la gestion des finances publiques 2024-2029 (Version provisoire du 15/12/2023).
- i. FMI, Rapport n° 24/148.
- ii. Banque mondiale, International debt report 2023.
- iii. BAD, Rapport pays, Djibouti 2022.
- iiiii. BAD, Rapport pays, Djibouti 2023.
- iv. BAD, Perspectives économiques en Afrique, 2023
- lv. Banque mondiale (BM), Indicateurs de développement dans le monde, 2024.



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

1815,535

2.10